



Directives et Principes des Institutions Supérieures de Contrôle Membres de l'INTOSAI concernant la Lutte contre la Corruption et le Blanchiment de l'Argent .

Le Groupe de travail de l'INTOSAI contre la Corruption et le Blanchiment de l'Argent est convaincu que les activités des Institutions Supérieures de Contrôle membres de l'INTOSAI concernant la lutte contre la corruption et le blanchiment de l'argent doivent adopter les principes suivants : la Légalité, l'Indépendance, l'Objectivité, l'Impartialité, la Prévention, la Consistance, la Transparence, la Responsabilité, le Professionnalisme en plus de l'engagement des critères professionnelles et morales .

En se basant sur ces principes, le Groupe de Travail des ISC recommande de concentrer leurs efforts dans les domaines suivantes lors de la lutte contre la corruption et le blanchiment de l'argent :

- Etablir un programme efficace pour développer les politiques de l'Etat concernant la lutte contre la corruption et le blanchiment de l'argent .
- Garantir la transparence et la publicité dans toutes les étapes de contrôle comme partie indispensable du processus de la divulgation et la prévention de la corruption et du blanchiment de l'argent .
- Organiser et appliquer les activités qui visent essentiellement à prévenir la corruption et le blanchiment de l'argent plus que celles qui se concentrent sur le contrôle du dommage qui en résulte . Ceci comprend la contribution dans la réalisation des réformes administratives économiques désignées pour éliminer les raisons et l'environnement de la corruption et le blanchiment de l'argent .
- Assurer la contemporanéité et la consistance des actions appliquées de la part des organisations concernées de la lutte contre la corruption et le blanchiment de l'argent .
- La contribution dans le développement et l'application des recommandations concernant l'évolution des législations et l'efficacité de la gestion des ressources de l'Etat .



- Fournir les expertises pour lutter contre la corruption et relatives aux règlements et aux lois en rigueur et aux brouillons des lois qui règlent les transactions financières gouvernementales de façon que cela comprenne les opérations concernant les propriétés et les ressources naturelles .
- Augmenter l'efficacité de la vérification à travers les moyens et les systèmes de la détection des risques de la corruption lors de l'application de la vérification .
- Garantir la dominance de l'ISC lors de l'établissement du contrôle financier interne et externe intégré, l'application des critères internationales, les unifier et poser un genre de coordination avec les lois et les règlements nationaux comme étant un des principaux facteurs qui influencent dans la qualité de la vérification et le contrôle de la corruption .
- Intensifier le contrôle de l'utilisation des ressources de la part des unités de la gestion locale particulièrement les fonds des budgets qui ont une allocation du budget de l'Etat afin d'accomplir les missions ou les fonctions nationales dans les régions .
- Organiser une formation professionnelle dans le domaine de la vérification des finances de l'Etat visant à enseigner des programmes et des moyens pour découvrir les risques de la corruption en adoptant les expériences des ISC soit pour les pays membres ou les autres pays .
- Développer et réaliser des programmes communs dans le cadre de l'INTOSAI afin d'enseigner et de former les fonctionnaires travaillant dans le domaine de la lutte contre la corruption et le blanchiment de l'argent.
- Organiser et participer dans les projets des recherches relatives concernant la lutte contre la corruption et le blanchiment de l'argent.
- Intensifier et élargir le cadre de la coopération et la coordination internationale dans les domaines de la détection et la suppression et la prévention de la corruption et le blanchiment de l'argent.
- Développer et exécuter les procédures qui mesurent la pratique de la transparence concernant le flux monétaire des comptes bancaires relatives aux grands responsables et aux opérations du gouvernement.



- Organiser l'interaction avec les entités qui exécutent la loi dans le domaine de la position d'un ensemble de procédures visant à établir une structure légale pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de l'argent.
- La coordination entre le travail de l'ISC et les entités de l'exécution de la loi spécialement dans le domaine de l'évolution des régions où la corruption est répandue dans la gestion financière gouvernementale en plus de faciliter les causes et les exigeants pour réaliser cette coordination.
- Assister les entités de l'exécution de la loi à travers l'application pratique des mesures en ce qui concerne les grands responsables qui abusent les lois et les règlements de la lutte contre la corruption et s'engager à évoluer le mécanisme de l'interaction dans ce domaine ensemble avec les entités de l'exécution de la loi.
- Etablir un programme efficace de coopération basé sur l'engagement des principes de l'indépendance et l'impartialité et cela afin d'évoluer l'honnêteté et l'éthique du secteur public en plus de l'évolution des institutions de la société civile et augmenter l'importance du public avec le travail des responsables élus et cela à côté de l'évolution de l'efficacité de la dépense des fonds collectés des impôts.
- Jouer un rôle efficace pour constituer une opinion publique négative permanente contre la corruption en plus d'approfondir la culture et la psychologie du ressentiment de la corruption.
- Faire une initiative pour l'application des techniques des informations avancées au lieu des organisations de l'Etat afin de garantir le contrôle sur tous les travaux des institutions administratives lors de l'évolution de la transparence .
- Aider à augmenter la conscience publique des droits gouvernementaux et les réels mécanismes de la contribution de la population dans le contrôle de l'efficacité des activités des entités gouvernementales.

Le groupe de travail prévoit que l'application de ces directives contribue dans l'augmentation de l'efficacité des activités des ISC membres dans la lutte contre la corruption et le blanchiment de l'argent et dans le renforcement de la coopération et élargir l'interaction internationale dans ce domaine.